mazars

COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars (Besançon) : 9 rue Madeleine Bres – BP 1543 -- 25009 BESANCON CEDEX
Tel : +33 (0)3 81 53 28 55 – Siret 622 820 223 00122 - www.mazars.fr

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.S. au Capital de 8 000 000 € – R.C.S. Besançon 622 820 223 – Siret 622 820 223 00122
Siège social : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANÇON CEDEX – N° de TVA Intracom : FR 24 622 820 223

COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
R.C.S. : BESANCON 778 297 705

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources provenant de legs, dons et recettes accessoires de manifestations et sur les subventions versées pour la recherche et aides aux malades.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations la concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes

Mazars Bourgogne Franche-Comté

Besançon, le 28 mars 2024

Claude PETREMANT
Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 600.91	(4 600.91)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 600.91	(4 600.91)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	352 305.52	(135 867.46)	216 438.06	222 784.71
Terrains				
Constructions	325 245.99	(113 581.47)	211 664.52	219 266.81
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	27 059.53	(22 285.99)	4 773.54	3 517.90
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	115.00		115.00	115.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	15.00		15.00	15.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100.00		100.00	100.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	357 021.43	(140 468.37)	216 553.06	222 899.71
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	48 895.57		48 895.57	48 746.18
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 451.32		2 451.32	4 431.53
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	46 444.25		46 444.25	44 314.65
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 746 986.80		2 746 986.80	2 554 598.22
Valeurs mobilières de placement	200 000.00		200 000.00	
Disponibilités	2 546 986.80		2 546 986.80	2 554 598.22
Charges constatées d'avance	7 553.78		7 553.78	7 730.23
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 803 436.15		2 803 436.15	2 611 074.63
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 160 457.58	(140 468.37)	3 019 989.21	2 833 974.34
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 756 916.80	2 753 421.80
Réserves statutaires ou contractuelles	2 108 243.66	1 922 197.33
Réserves pour projet de l'entité	648 673.14	831 224.47
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	174 599.23	3 495.00
Situation nette (sous total)	2 931 516.03	2 756 916.80
Fonds propres consomptibles		
Fonds propres consomptibles		
Fonds associatifs résultat /controle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	3 837.06	4 370.06
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 935 353.09	2 761 286.86
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		5 000.00
FONDS REPORTÉS ET DEDIES - TOTAL II		5 000.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 702.00	23 680.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	28 702.00	23 680.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	55 934.12	44 007.48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 671.98	17 500.72
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	16 568.32	14 693.27
Dettes fiscales	12 023.82	1 976.56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 670.00	9 836.93
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	55 934.12	44 007.48
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 019 989.21	2 833 974.34

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023 12 Mois	31/12/2022 12 Mois	VARIATION	%
Cotisations	96 344.00	97 872.00	(1 528.00)	-1.56 %
Ventes de biens et services	94 041.96	105 640.75	(11 598.79)	-10.98 %
Ventes de biens	22 583.52	24 396.92	(1 813.40)	-7.43 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	71 458.44	81 243.83	(9 785.39)	-12.04 %
. dont parrainages	1 160.50	413.00	747.50	
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	464 731.63	465 223.45	(491.82)	-0.11 %
Dons manuels	453 031.63	465 223.45	(12 191.82)	-2.62 %
Mécénats	11 700.00		11 700.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	344 547.89	142 089.82	202 458.07	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	5 000.00	10 000.00	(5 000.00)	-50.00 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 004 665.48	820 826.02	183 839.46	22.40 %
Achats de marchandises	17 862.09	17 934.46	(72.37)	-0.40 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	145 652.21	125 145.48	20 506.73	16.39 %
Aides financières	424 163.91	430 088.14	(5 924.23)	-1.38 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 588.81	2 527.00	2 061.81	81.59 %
Salaires et traitements	155 126.87	141 441.70	13 685.17	9.68 %
Charges sociales	52 389.23	44 662.67	7 726.56	17.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 468.34	15 655.17	1 813.17	11.58 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	50 189.83	44 625.19	5 564.64	12.47 %
CHARGES D'EXPLOITATION	867 441.29	822 079.81	45 361.48	5.52 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	137 224.19	(1 253.79)	138 477.98	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	48 090.50	5 154.25	42 936.25	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	48 090.50	5 154.25	42 936.25	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	48 090.50	5 154.25	42 936.25	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023 12 Mois	31/12/2022 12 Mois	VARIATION	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**185 314.69**	**3 900.46**	**181 414.23**	
Sur opérations de gestion	152.33	42.65	109.68	
Sur opérations en capital	533.00	533.00		0.00 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**685.33**	**575.65**	**109.68**	**19.05 %**
Sur opérations de gestion	434.53	11.70	422.83	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**434.53**	**11.70**	**422.83**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**250.80**	**563.95**	**(313.15)**	**-55.53 %**
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	10 966.26	969.41	9 996.85	
TOTAL DES PRODUITS	**1 053 441.31**	**826 555.92**	**226 885.39**	**27.45 %**
TOTAL DES CHARGES	**878 842.08**	**823 060.92**	**55 781.16**	**6.78 %**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**174 599.23**	**3 495.00**	**171 104.23**	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	63 726.26	76 986.62	(13 260.36)	-17.22 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**63 726.26**	**76 986.62**	**(13 260.36)**	**-17.22 %**
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	63 726.26	76 986.62	(13 260.36)	-17.22 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**63 726.26**	**76 986.62**	**(13 260.36)**	**-17.22 %**
NON AFFECTÉS				

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 4

1.1 OBJET SOCIAL 4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES 4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE 5

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES 6

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX 6
2.1.1 Préambule 6
2.1.2 Cadre légal de référence 6
2.2 DÉROGATIONS 6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux 6
*2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.***

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 7

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF 7
3.1.1 Principes généraux 7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut) 8
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C » 8
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé 8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements 9
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières 9
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 9
3.1.7 Stocks 10
3.1.1 Etat des échéances des créances 10
3.1.2 Tableaux des dépréciations 10
3.1.3 Disponibilités 11
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan 11
3.1.5 Charges constatées d'avance 11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF 12
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres 12
3.2.2 Fonds dédiés 13
*3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.***
3.2.4 Provisions pour risques et charges 14
3.2.4.1 Tableau de variation 14
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés 14
3.2.5 Dettes 14
3.2.5.1 Etat des échéances 14
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales 15
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) 15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN 15

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 16

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 18
4.2.1 Produits liés à la générosité du public 18
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie 18
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers 18
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
4.2.1.4 Mécénat 19
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) 19
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public 19
4.2.2.1 Parrainage des entreprises 19
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie 19
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public 20
4.2.3 Subventions et autres concours publics 20
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations 20

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés *21*
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 21
4.3.1 Modalités de répartition des charges *21*
4.3.2 Missions sociales *22*
4.3.3 Frais de recherche de fonds *22*
4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public 22
4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources 22
4.3.4 Frais de fonctionnement *23*
4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations *23*
4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice *23*
4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD 23
4.4.1 Principes généraux *23*
4.4.2 Principes de valorisation *24*
4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD 25
4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 26
4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes *26*
4.6.2 Charges et produits exceptionnels *26*
4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) 27
4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER) *27*
4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public *30*
4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public *30*

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE 31

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN 31
5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) *31*
5.2 AUTRES INFORMATIONS 31
5.2.1 Informations relatives aux bénévoles *31*
5.2.2 Informations relatives au personnel salarié *32*
5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice *32*
5.2.4 Certification du nombre d'adhérents *32*

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche** :

  Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades** :

  Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage** :

  Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation** :

  Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Cette année nous constatons une baisse du nombre des adhérents soit 12043 (-191 adhérents)
- Nous constatons une hausse de nos produits liés à la générosité du public de 207 665.41 euros due entre autre aux quotes-parts de la générosités reçus du siège concernant les legs et assurances vies.
- Changement du logiciel de gestion des dons en milieu d'exercice comptable.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Absence d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Nous vous informons que les comptes des comités départementaux sont combinés par le Bureau National.

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A Début Exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Fin exercice
Immobilisations incorporelles	4 601			4 601
Immobilisations corporelles	346 206	8 719	2 620	352 305
Immobilisations financières	115			115
Total	**350 922**	**8 719**	**2 620**	**357 021**

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**
→ …		
→ …		
Immobilisations corporelles	**8 719**	**2 620**
→ INMAC HP COLOR	1 367	
→ PC DELL DELEGUE	1 343	
→ ACH 2 SIEGE DE BUREAU	770	
→ SOCIE FENETRES X2	5 240	2 620
Immobilisations financières	**0**	**0**
→ …		
→ …		
Total	**8 719**	**2 620**

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	4 601			4 601
Amort.Immobilisations corporelles	123 421	12 446		135 867
Amort.Immobilisations financières				
Total	**128 022**	**12 446**	**0**	**140 468**

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	NEANT			
Autres titres immobilisés	NEANT			
Prêts	NEANT			
Autres immobilisations financières	NEANT			
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	NEANT		
Total	**0**	**0**	**0**

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	100	100	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 451	2 451	
→ Autres Créances	45 272	45 272	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	7 553	7 553	
Total	**55 376**	**55 376**	**0**

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	NEANT			
Immobilisations corporelles	NEANT			
Stocks	NEANT			
Créances	NEANT			
Immobilisations financières	NEANT			
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	336 149	
Livrets et comptes épargne	2 210 838	48 091
Comptes à terme	200 000	
Total	**2 746 987**	**48 091**

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés : TOTAL	**2 910**	**4 431**
→ 4110 Clients publics		2 231
→ 4181 Clients factures à établir	2 910	2 100
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ 4012 Fournisseurs intragroupes	450	450
→ 4518 prel automatique	901	
→ 451211 Dons à recevoir du BN	20 890	23 336
→ 468710 Divers produits à recevoir du BN	15 345	14 259
→ 451101 Legs a recevoir du BN		5 432
→ 468801 Autres produits a recevoir du BN	8 136	
→		
Disponibilités	2 746 987	2 554 598
Total	**2 798 529**	**2 606 837**

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CCA CONTRAT ASS VOIT	764,88	595
CCA ABONNEMENT RF CONSEIL	138	128
CCA CONTRAT ASS LOCAUX	1 462	1 369
CCA FACT ORANGE BUSINESS	241	241
CCA FACT ORANGE BUSINESS	19	38
CCA ACHAT PAPIER	2 354	3 270
CCA FACT PAGES JAUNES	130	130
CCA LOCAT° BOITE POSTALE	149	149
CCA CHARGE DE COPROPROETE	1 958	1 811
CCA SUR LOCATION VOITURE	339	
Total	**7 554**	**7 731**

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 922 197				186 046			2 108 244
→ Fonds de réserve missions sociales	831 224					182 551		648 673
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 495	3 495	3 495	174 599	174 599			174 599
Subventions d'investissement	4 370					533		3 837
Provisions réglementées								
Total	**2 754 296**	**3 495**	**3 495**	**174 599**	**360 645**	**183 084**	**0**	**2 935 353**

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exerice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		**15 000**	**5 000**	**0**	**5 000**	**0**
→ Ligue nationale	2021	15 000	5 000		5 000	0
→ ...						
Total		**15 000**	**5 000**	**0**	**5 000**	**0**

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 *Tableau de variation*

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	23 680	5 022		28 702
→				
Total	**23 680**	**5 022**	**0**	**28 702**

3.2.3.2 *Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 *Etat des échéances*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 949	24 949		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	28 594	28 594		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 670	1 670		
Produits constatés d'avance		0		
Total	**55 213**	**55 213**	**-**	**-**

3.2.4.2 *Détail des dettes fiscales et sociales*

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	**12 024**	**2 063**
→ Impôt sur les sociétés	10 967	964
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 057	1 099
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	**16 568**	**14 695**
→ Urssaf/ Pôle emploi		
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		1
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	12 457	11 303
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 111	3 391
→ Prélèvement à la source		
Total	**28 592**	**16 758**

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	**15 132**	**12 260**
→ FNP - Factures non parevenues		
4081 Fournisseurs factures a recevoir	9 788	7 006
4082 founisseurs factures a recevoir intragroupe	5 344	5 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	**0**	**0**
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	**0**	**0**
...		
Autres dettes :	**19 295**	**25 538**
428200 Dettes provisionnées pour congés	12 457	11 303
438200 Charges sociales sur congés payes	4 111	3 391
448000 Etat charges a payer	1 057	1 007
4684 charges à payer recherche		8 000
4685 charges à payer autres	1 670	1 837
Total	**34 427**	**37 798**

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

251 - COMITÉ DU DOUBS	Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	595 029,71	588 231,55	577 311,15	573 197,68
1.1 Réalisées en France	*595 029,71*	*588 231,55*	*577 311,15*	*573 197,68*
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	*197 681,85*	*190 883,69*	*177 153,82*	*173 040,35*
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	*397 347,86*	*397 347,86*	*400 157,33*	*400 157,33*
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	100 596,59	92 852,35	85 282,65	80 575,95
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*100 596,59*	*92 852,35*	*85 282,65*	*80 575,95*
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	167 227,52	162 083,19	156 310,71	148 932,45
3.1 Frais d'information et de communication	*38 143,20*	*38 143,20*	*34 376,47*	*34 376,47*
3.2 Frais de fonctionnement	*115 362,14*	*110 220,14*	*108 875,81*	*101 509,25*
3.3 Autres charges	*13 722,18*	*13 719,85*	*13 058,43*	*13 046,73*
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	*5 022,00*	*5 022,00*	*3 187,00*	*3 187,00*
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	*10 966,26*		*969,41*	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	878 842,08	848 189,09	823 060,92	805 893,08
EXCÉDENT OU DÉFICIT	174 599,23		3 495,00	

	Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			2 653,64	2 653,64
Réalisées en France			*2 653,64*	*2 653,64*
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	63 726,26	63 726,26	74 332,98	74 332,98
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	63 726,26	63 726,26	76 986,62	76 986,62

251 - COMITÉ DU DOUBS	Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-969 937,76	-969 937,76	-762 081,38	-762 081,38
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-96 344,00*	*-96 344,00*	*-97 872,00*	*-97 872,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-464 731,63*	*-464 731,63*	*-465 223,45*	*-465 223,45*
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-408 862,13*	*-408 862,13*	*-198 985,93*	*-198 985,93*
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-78 503,55		-54 474,54	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	*-1 160,50*		*-413,00*	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	*-76 361,94*		*-53 485,89*	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	*-981,11*		*-575,65*	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-5 000,00		-10 000,00	
TOTAL	-1 053 441,31	-969 937,76	-826 555,92	-762 081,38

	Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-63 726,26	-63 726,26	-76 986,62	-76 986,62
Bénévolat	*-63 726,26*	*-63 726,26*	*-76 986,62*	*-76 986,62*
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-63 726,26	-63 726,26	-76 986,62	-76 986,62

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 496.12 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays Espagne	200
Total pays Etats Unis	20
Total pays Suisse	276
Total	**496**

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 *Mécénat*

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 *Autres produits liés à la générosité du public*

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Manifestations	31 023	48 108
→ Vente	22 584	24 397
→ Prestations et autres ventes	1 101	
→ Activite de récupération	4 000	1 914
→ Autres produits affectéx aux ùissions sociles (dont abonnements à vivre)	33 878	30 720
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	48 091	5 154
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	268 186	88 604
→ ...		
→ ...		
Total	**408 862**	**198 897**

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 *Parrainage des entreprises*

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 *Contributions financières sans contrepartie*

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.
-

4.2.2.3 *Autres produits non liés à la générosité du public*

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
→ Parrainage et recherche partenariat	1 161	413
→ Contributions financères reçues	76 362	53 486
→ Transfert de charges		
→ Autres produits d'activités annexes et prest	296	
→ Produits exceptionnels	685	576
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	**78 504**	**54 475**

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Total	**0**	**0**

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	0	0
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	5 000	10 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0
Total	**5 000**	**10 000**

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie 35% sur action APPM, 7% sur l'action prévention, 1.34% sur la recherche, 9.26% sur la communication et 8.05% sur les frais de recherche de fonds. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2023

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	1 881	465	3 434	5 780
Assurance	1 492	234	1 412	2 904
Electricité et eau	299	56	335	690
Téléphone	1 970	366	2 209	4 545
Affranchissement	1 022	190	1 147	2 359
Charges de copropriété	3 280	609	3 679	7 568
Entretiens sur bien mobiliers	2 661	494	2 984	6 139
Maintenance	952	177	1 068	2 197
Taxes locales	1 339	249	1 502	3 090
Total	**14 896**	**2 839**	**17 770**	**35 272**

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	**75 979**	66 306
Actions d'information, de prévention et de dépistage	**2 253**	2 481
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de societé et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	34 191	32 007
Frais de fonctionnement (dont communication)	84 132	77 495
Frais traitement de dons	8 313	7 816
Total	**196 555**	**186 105**

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	**2023**	**2022**
Actions pour les malades	140 709	130 870
Actions d'information, prévention,dépistage	39 606	31 081
Actions de formation	497	440
Actions de recherche	14 959	13 443
Actions de société et politique de santé	1 911	1 320
Actions autres		
Total	**197 681**	**177 154**
Versement à d'autres organismes	**2023**	**2022**
Actions pour les malades	163 367	199 751
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	233 981	200 406
Actions autres		
Total	**397 348**	**400 157**

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	38 143	34 376
Frais de gestion :		
autres achat et charges externe	48 784	48 731
aides financières		
salaires et traitements	34 990	33 465
charges sociales	14 339	12 933
autres charges d'exploitation	180	163
impots, taxes et versments assimilés	2 656	1 705
cotisation statutaire 10%	13 413	11 880
dotation aux amortissements	12 446	12 468
Total	**164 951**	**155 721**

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	**0**	**0**

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	63 726	76 987
	Total	**63 726**	**76 987**

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	4 855				12 320		687				17 862
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	59 445				33 274		52 933				145 652
Aides financières	26 816	397 348									424 164
Impôts, taxes et versement assimilés	1398				249		2 942				4 589
Salaires et traitements	57 740				35 507		61880				155 127
Charges sociales	20 492				9 646		22 252				52 389
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux prévisions							12 446	5 022			17 468
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	26 935				9 601		13 653				50 190
Charges financières											
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									10 966		10 966
TOTAL	197 682	397 348	0	0	100 597	0	166 793	5 022	10 966	0	878 408

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole			63 726		63 726
TOTAL	0	0	63 726	0	63 726

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 230
Total	**5 230**

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Régul a recevoir 3 dons	150
→Différence de règlement	2
→ …	
→ …	
Total	**152**
Charges exceptionnelles	
→ Régul trop perçu de 150 euros	150
→ Différence de règlement	283
→ Différence de règlement	2
→ …	
→ …	
→ …	
Total	**435**

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE 025 - COMITÉ DU DOUBS Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2022 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	***588 231,55***	***573 197,68***
1.1 Réalisées en France	*588 231,55*	*573 197,68*
Actions réalisées par l'organisme	*190 883,69*	*173 040,35*
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	138 708,71	128 870,28
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	34 807,94	28 967,30
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	496,78	439,98
Actions de société et politique de santé	1 910,71	1 319,95
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	14 959,55	13 442,84
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	*397 347,86*	*400 157,33*
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	163 367,35	199 751,33
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	233 980,51	200 406,00
Programmes nationaux	*155 280,51*	*152 724,00*
Programmes régionaux et départementaux	*78 700,00*	*47 682,00*
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	***92 852,35***	***80 575,95***
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*92 852,35*	*80 575,95*
Frais d'appel de dons	46 409,36	39 550,85
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	32 272,64	28 743,51
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	14 170,35	12 281,59
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	***162 083,19***	***148 932,45***
3.1 Frais d'information et de communication	*38 143,20*	*34 376,47*
Frais d'information et de communication externe	38 143,20	34 376,47
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	*110 220,14*	*101 509,25*
Frais de gestion	94 151,12	87 924,79
Formation administrative		
Impôts et taxes	2 655,91	1 704,90
Cotisation statutaire 10%	13 413,11	11 879,56
3.3 Autres charges	*13 719,85*	*13 046,73*
Charges financières	841,31	578,56
Dotations aux amortissements	12 446,34	12 468,17
Charges exceptionnelles	432,20	
TOTAL DES EMPLOIS	**843 167,09**	**802 706,08**
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	***5 022,00***	***3 187,00***
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**121 748,67**	
TOTAL	**969 937,76**	**805 893,08**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		***2 653,64***
Réalisées en France		*2 653,64*
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	***63 726,26***	***74 332,98***
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	**63 726,26**	**76 986,62**

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation =+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	025 - COMITÉ DU DOUBS	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		***-969 937,76***	***-762 081,38***
1.1 Cotisations sans contrepartie		*-96 344,00*	*-97 872,00*
1.2 Dons, legs et mécénat		*-464 731,63*	*-465 223,45*
Dons manuels non affectés		-451 596,84	-452 243,87
Dons manuels affectés		-1 434,79	-12 779,58
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécenat		-11 700,00	-200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		*-408 862,13*	*-198 985,93*
Manifestations		-31 022,82	-48 197,68
Ventes (dont abonnement à vivre)		-22 583,52	-24 396,92
Prestations et autres ventes		-1 101,08	
Activités de récupération		-4 000,00	-1 913,50
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-33 878,26	-30 719,65
Autres produits affectés			
Produits financiers		-48 090,50	-5 154,25
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-268 185,95	-88 603,93
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-969 937,76	-762 081,38
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-43 811,70
TOTAL		**-969 937,76**	**-805 893,08**

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**2 485 879,02**	**2 521 024,91**
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	121 748,67	-43 811,70
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	6 346,65	8 665,81
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**2 613 974,34**	**2 485 879,02**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-63 726,26***	***-76 986,62***
Bénévolat	*-63 726,26*	*-76 986,62*
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**-63 726,26**	**-76 986,62**

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

251 - COMITÉ DU DOUBS	Décembre 2023	11/03/2024 - 10:43

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000002	13/06/2012	batiment structure	223 819,78				4 476,97	4 476,97
IM000003	13/06/2012	batiment peinture	18 072,41				1 205,16	1 205,16
IM000004	14/10/2013	amenagement bureau m	5 387,45				215,59	215,59
IM000005	12/11/2013	amenagement bureau p	2 931,13				117,82	117,82
IM000006	18/11/2013	amenagement peinture	32 340,44				2 158,22	2 158,22
IM000007	06/06/2014	amenagement bureau	2 723,60				279,48	279,48
IM000008	01/08/2014	amenagement chauffag	1 206,76				80,47	80,47
IM000033	13/06/2012	batiment chauffage	8 897,18				593,30	593,30
IM000034	13/06/2012	batiment plomberie	18 072,41				723,11	723,11
IM000035	13/06/2012	batiment menuiserie	9 175,22				367,12	367,12
IM000038	06/02/2020	DYNAMIT ORDI PORTABL	1 100,40				35,66	35,66
IM000039	18/06/2020	COPIE REPRO PLIEUSE	1 020,00				157,72	157,72
IM000040	22/12/2021	PC DELL LATITUDE 352	690,00				230,00	230,00
IM000041	04/07/2022	ORDI PORTABLE DELL 3	769,36				256,45	256,45
IM000042	21/01/2022	UNIVR ACHAT CASQUES	2 400,00				800,00	800,00
IM000043	05/10/2022	BRUNEAU DESTRUCTEUR	633,00				211,00	211,00
IM000044	04/07/2023	INMAC HP COLOR LASER				1 366,80	224,00	224,00
IM000045	08/08/2023	FEDERAT° PC DELL DEL				1 343,30	177,86	177,86
IM000046	23/02/2023	TOP OFFICE ACH 2 CHA				769,98	131,75	131,75
IM000047	15/12/2023	SAS SOCIE FENETRES				2 619,61	4,66	4,66
			329 239,14			6 099,69		12 446,34

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Le comité n'est pas concerné

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	16			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	832		
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....				
réunions...				
Organisation de manifestations				
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile	376	2797		48332,16
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.	46	972		16796,16
Total	**442**	**4 601**	**0**	**65 128**

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	8 456	5
Total	**5**	**8 456**	**5**

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	6 552
... ...	... ...	
	Total	**6 552**

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 12043 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

mazars

COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars (Besançon) : 9 rue Madeleine Bres – BP 1543 -- 25009 BESANCON CEDEX
Tel : +33 (0)3 81 53 28 55 – Siret 622 820 223 00122 - www.mazars.fr

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.S. au Capital de 8 000 000 € – R.C.S. Besançon 622 820 223 – Siret 622 820 223 00122
Siège social : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANÇON CEDEX – N° de TVA Intracom : FR 24 622 820 223

COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
R.C.S. : BESANCON 778 297 705

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association COMITE DU DOUBS BESANCON DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec le siège de l'association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Administrateur intéressé : Représentant de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER au Conseil d'Administration du Comité Départemental du Doubs

La LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER a attribué à votre Comité les legs suivants en utilisation libre :

- Legs PONCET pour ..... 17 829.60 €
- Legs DAME pour ..... 39 999.96 €
- Legs VUILLAUME pour ..... 60 807.73 €
- Legs RINIER pour ..... 3 454.53 €
- Legs NAUDIN pour ..... 291.97 €
- Legs BOILLON pour ..... 54 624.57 €
- Legs BESANA pour ..... 307.46 €
- Legs GAY pour ..... 77 503.71 €

Depuis le 24 août 2021, la convention relative au traitement des libéralités au sein de l'Union prévoit une répartition des legs, donations et contrats d'assurance vie en cours et à venir à compter de sa date de signature à 50 % entre le Bureau National et les Comités Départementaux, après déduction d'une part de frais de gestion de 4 % revenant au Bureau National.

Votre Comité a versé à La LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER des subventions pour un montant de :

- 150 000.00 € affectés à la recherche, dont :
  - 5 000.00 € aux équipes de recherche du Docteur DEJARDIN,
  - 16 350.00 € aux équipes de recherche du Docteur HUVER,
  - 38 000.00 € aux équipes de recherche du Docteur KALFEIST,
  - 17 250.00 € aux équipes de recherche du Docteur MEN,
  - 34 500.00 € aux équipes de recherche du Docteur MIALHE,
  - 38 900.00 € aux équipes de recherche du Docteur THOMAS.

La cotisation statutaire versée par votre Comité à la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER s'élève à 49 678.19 €.

Le Commissaire aux Comptes

Mazars Bourgogne Franche-Comté

Besançon, le 28 mars 2024

Claude PETREMANT
Associé